

# DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Attractivité  
Aménagement des Territoires  
Environnement

Emilie BREYER  
Pôle Maurice Gounon  
07007 PRIVAS Cedex

## DÉCISION n°2023-117

### Renouvellement d'adhésion - Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau (GRAIE)

#### LE PRESIDENT,

- Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3211-2,
- Vu** la délibération du Conseil général du 2 avril 2001 approuvant l'adhésion du Département au G.R.A.I.E.,
- Vu** la délibération n° 6.3.1 du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 donnant délégation au Président du Conseil départemental, notamment son paragraphe 7,
- Vu** les crédits inscrits au budget départemental (imputation 936.61.6281 LC.26014),

**Considérant** que le G.R.A.I.E. a pour but de créer des relations entre les divers intervenants, organismes de recherche, partenaires professionnels, organismes concernés, de promouvoir la recherche ainsi que de diffuser auprès de ses membres les informations disponibles dans le domaine ;

**Considérant** que le Pôle Eau prend activement part à cette thématique en tant que participant aux réunions du réseau régional des acteurs de l'assainissement non collectif ;

**Considérant** que l'adhésion du Département à cette association présente à cet égard un intérêt départemental ;

## DECIDE

**Article 1 :** Le Département renouvelle son adhésion au Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (G.R.A.I.E.) pour l'année 2023.

**Article 2 :** Madame la Directrice générale des services départementaux est chargée de la mise en œuvre de la présente décision, qui sera notifiée à ladite association et publiée par voie dématérialisée sur le site internet de la collectivité.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux, ou d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal administratif de Lyon – Palais des juridictions administratives – 184 rue Duguesclin – 69433 LYON.

Fait à Privas le 27 mars 2023

Le Président,  
Monsieur Olivier AMRANE



Reçu à la Préfecture le 27/03/23  
Affiché à l'Hôtel du département le 17/04/2023  
Identifiant de télétransmission : 206421